

Compte rendu de la réunion n°6 du comité de suivi du projet d'extension du parc éolien de Coajou Baslan

Le Comité de suivi du projet éolien de Plouisy : Créé au démarrage du projet avec la mairie de Plouisy, il est composé de riverains de la zone étudiée, d'élus des communes de Plouisy et Pédervec, d'agriculteurs, de membres d'associations locales et d'un représentant de Guingamp Paimpol Agglomération. Il porte les différentes interrogations des habitants, suit les avancées du projet, définit les mesures d'accompagnement de développement durable et planifie les actions de communication autour du projet.

Membres du comité présents : Aurélie LE SAOUT, Rémy GUILLOU, Mickael JUGON, Blandine RAMAIN, Mireille LE PESSOT, William MONNEAU (responsable développement éolien région Bretagne, BayWa r.e.), Julie BACHELARD (cheffe de projet éolien, BayWa r.e.), Pia MORICE (cheffe de projets éoliens, BayWa r.e.)

Membres du comité absents : François LE BONNIEC, Jacques LE ROUX, Thomas LE CALVEZ, Marc ENEL, Jean-Paul SCOLAN, Yvon FOUILLERE, Jean-Louis TANVEZ, Pierre BRIGANT, Patrick GICQUEL, Bernard MORANGE, Jean-Noël KERDREN.

Déroulement de la réunion :

1. Présentation des dernières actualités du projet

- **La réunion du 20 juin sur la possibilité pour les riverains d'investir dans le parc éolien à la mise en service**

Cinq personnes ont assisté à la réunion. Lors de celle-ci, l'équipe BayWa r.e. a présenté le projet, son calendrier et le principe de l'investissement participatif. Ensuite, M. Dominique Daunay, initiateur d'une démarche similaire sur un parc éolien construit par BayWa r.e. en 2022, a partagé son expérience.

Les participants à la réunion ont été surpris du peu de personne présentes. La cause potentielle identifiée est un défaut de communication : l'information a été relayée par les journaux locaux (Ouest France et le Télégramme) mais les articles ont été publiés quelques jours avant la réunion. Nous rencontrons quelques défauts de distribution des lettres d'information avec le service de La Poste donc l'ensemble des habitants n'ont peut-être pas reçu la lettre annonçant cette réunion.

PanneauPocket et le bulletin municipal sont de bons moyens pour relayer l'information et permettent une diffusion plus anticipée.

Les personnes intéressées par l'investissement participatif peuvent s'inscrire sur le formulaire suivant : https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=gVDTxY7YJ02MMozC5MYcEmOdaRbnx_IFiQEAXp7GautUQkxDTFZHUINDUFpHTjVEMFQxWDI1T1BLMS4u

- **Atelier choix d'implantation**

Les principaux enjeux du site ont été présentés, il s'agit :

- Pour l'environnement : des zones humides, des boisements et haies qui sont des espaces à enjeux forts notamment pour les chauves-souris et les oiseaux.
- Pour le paysage, les principaux enjeux sont la cohérence du projet d'extension avec le parc existant et la visibilité de l'extension depuis les hameaux proches.

Les éléments à prendre en compte avant de commencer l'atelier étaient les suivants :

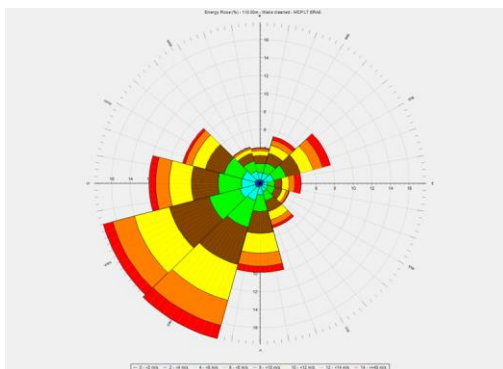
- La direction du vent : Orienter les ellipses* dans la direction des vents dominants et éviter de faire se chevaucher les ellipses.
*Les ellipses sont les outils à utiliser pour prendre en compte un éloignement suffisant entre les éoliennes pour éviter ce qu'on appelle les effets de sillage qui correspondent à la création de turbulences dû à l'extraction de l'énergie du vent par l'éolienne. Elles sont dimensionnées de la manière suivante :

Si elles ne se chevauchent pas, elles permettent de garantir un éloignement minimal :

- Dans la direction des vents dominants de 5x le diamètre du rotor de l'éolienne envisagée.
- Dans la direction perpendiculaire aux vents dominants de 3x le diamètre du rotor de l'éolienne envisagée

Ces éloignements minimaux peuvent être diminués en fonction du modèle d'éolienne installé (résistance aux turbulences différentes en fonction des modèles).

La rose du vent du site à prendre en compte étant celle-ci :



- Les enjeux environnementaux principaux : Eviter d'implanter les éoliennes et les infrastructures associées (plateforme et accès) en forêt ou en zone humide.
- Les enjeux paysagers principaux : Privilégier une implantation en ligne parallèle au parc existant.

Les membres du comité avaient à disposition une carte avec les enjeux environnementaux principaux du site à éviter (zone humide et boisements), une rose des vents, 3 ellipses et 3 plateformes d'éolienne à l'échelle à placer.



L'objectif de cet atelier était d'expliquer de manière pratique la méthode de choix d'implantation des éoliennes avec la prise en compte des différents enjeux.

L'équipe de BayWa r.e. a ensuite présenté les deux derniers scénarios d'implantation envisagés qui seront présentés aux services instructeurs lors d'une réunion organisée en pré-dépôt et qui permettra de choisir l'implantation finale des éoliennes. Il s'agit :

- D'un scénario à 3 éoliennes avec davantage de retombées économiques pour la commune car deux éoliennes seraient situées sur des parcelles communales et avec une production d'électricité plus élevée mais avec davantage d'impact sur les zones humides et qui nécessiterait de couper une vingtaine de mètres de linéaires de haies pour la création des accès aux éoliennes. Des mesures comme la récréation/amélioration de zones humides, replantation d'arbres, amélioration de l'entretien des boisements viendraient compenser ces impacts ;
- D'un scénario à 2 éoliennes avec moins de retombées économiques pour la commune et moins de production électrique estimée au total mais également moins de zones humides

impactées et moins d'arbres coupés. De la même manière, des mesures viendraient compenser les éventuels impacts.

Le choix de l'implantation finale devrait se faire fin octobre suite à une réunion de cadrage organisée avec les services de l'état le 9 octobre prochain.

2. Les actions à venir

• Organisation d'un forum de l'Energie et de la Mobilité

Le 26 octobre de 14h à 18h sera organisé un forum de l'Energie et de la Mobilité à l'ancienne école maternelle de Plouisy (utilisation prévue du hall d'entrée, du préau et de la quatrième classe).

Ci-dessous les différentes animations prévues :

- Un stand pour informer les riverains sur l'accompagnement à la rénovation énergétique. L'organisme SOLiHA sera présent afin de répondre à aux questions des riverains et présenter les aides possibles.
- Un atelier d'essai gratuit de vélos électriques de différents types proposés par Cycles Maniey.
- Un atelier mobilité par l'association Wimoov pour s'approprier les solutions de mobilité sur son territoire.
- La présentation d'un kit d'autoconsommation électrique (panneau solaire) Beem Energy.
- Une animation Fresque du climat : pour comprendre le changement climatique et trouver des solutions.
- Un quiz autour des solutions permettant faire des économies d'eau et d'électricité avec la distribution de kit économie d'eau et d'électricité.
- Stand d'information sur le projet éolien de Plouisy animé par l'équipe BayWa r.e.

Une collation sera offerte aux participants durant tout l'après-midi. Nous avons prévu, si cela est possible, de passer une commande au nouveau boulanger-pâtissier de Plouisy.

Les actions de communication prévues pour relayer cet évènement sont les suivantes :

- Distribution de lettres d'informations aux habitants de Plouisy et Pédernec entre le 2 octobre et le 8 octobre ;
- La publication de la lettre d'information sur PanneauPocket à partir de la fin de semaine prochaine ;
- La proposition d'un communiqué de presse ou d'une invitation presse aux correspondants locaux annonçant cet évènement ;
- La diffusion d'affiches dans les commerces de Plouisy et Pédernec ;
- La publication d'une annonce dans le bulletin municipal de Plouisy ;

Concernant la distribution de la prochaine lettre d'information, nous recherchons une autre solution de distribution. Les options identifiées sont les suivantes :

- Equipe BayWa r.e.
- Etudiants via Student pop

• L'organisation d'une activité dans le cadre du téléthon

Une réunion de travail organisée par Plouisy action aura lieu le 26/09, l'objectif de cette réunion est de préparer le programme des activités du téléthon 2024 à Plouisy. L'année dernière, l'équipe BayWa r.e. avait organisé un atelier cerf-volant animé par l'association Les Mains d'œuvre. Cet atelier ayant été réalisé également cet été au centre de loisir de Plouisy, l'équipe BayWa r.e. va réfléchir à l'organisation d'une nouvelle activité qui aurait lieu le 31/10 pour Halloween en même temps que l'atelier création de lampion.

3. Avancement des mesures d'accompagnement en faveur de la jeunesse

• Mesure d'accompagnement dans le cadre scolaire

Pour rappel, la mesure d'accompagnement proposée aux écoles de Pédernec est la suivante : le financement d'un programme pédagogique similaire au programme Watty c'est-à-dire l'animation de 4

ateliers de 1 heure à 2 heures par l'association les petits débrouillards : 320€ + 35 de frais de transport par atelier soit un total de 1420 € pour une classe de 30 élèves sur une année.

Les deux écoles ont validé la mise en place de cette mesure sur l'année scolaire 2024/2025.

- **Mesures d'accompagnement du conseil municipal des enfants**

Le prochain conseil municipal des enfants aura lieu le 19 octobre ou le 20 octobre. BayWa re peut être présente lors de cette réunion afin de d'étudier des projets du conseil qui seraient en lien avec le cadre des mesures d'accompagnement du projet éolien.

- **Réalisation de l'atelier cerf-volant au centre de loisir de Plouisy le 22/07/2024**

L'atelier réalisé par l'association Les Mains d'œuvres a beaucoup plu, une trentaine d'enfants ont pu réaliser leur cerf-volant, le décorer et le faire voler.

4. Projet d'arboretum

Dans le cadre du projet éolien, une mesure d'accompagnement est en réflexion, il s'agit de la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré de l'espace naturel du champ de tir.

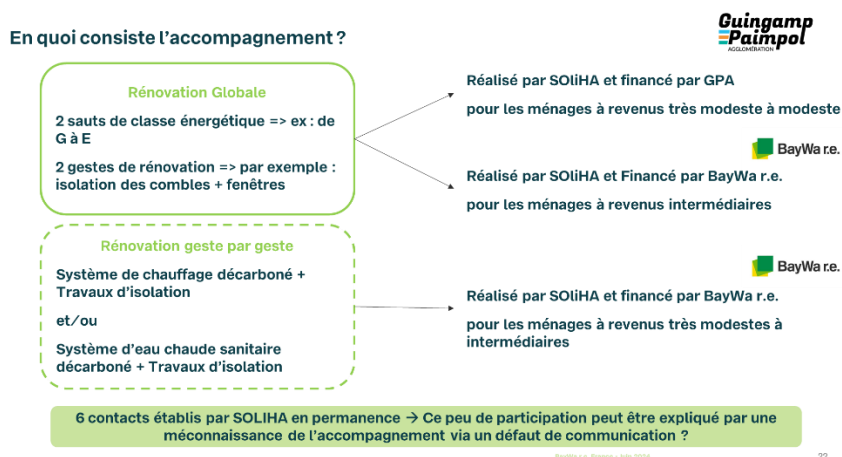
Concernant l'entretien des boisements, un plan de gestion existe aujourd'hui avec l'ONF pour une partie du patrimoine arboré de la commune. L'équipe BayWa r.e. va donc prendre contact avec l'ONF pour en savoir plus sur le plan actuel et étudier les possibilités d'amélioration et les coûts associés.

Une association est en cours de création sur la commune pour développer et valoriser le patrimoine arboré.

Concernant les haies, un plan de gestion des haies communales a été mis en place avec Bocagénèse : la commune coupe le bois avec les agriculteurs puis Bocagénèse les rémunère via la revalorisation en bois énergie. Certains agriculteurs ne souhaitent pas suivre le cahier des charges précis de Bocagénèse. Dans un premier temps, l'étude de cette mesure se concentrera sur les boisements.

5. Mesure d'accompagnement en faveur de la sobriété énergétique : Mise en place d'un accompagnement des riverains à la rénovation énergétique

Rappel de l'accompagnement :



30 kits économie d'eau et d'électricité ont été commandés et seront distribués lors du forum Energie et Mobilité, ci-dessous le kit en question :



Il contient un bas de porte, une multiprise avec interrupteur, deux mousseurs, une douchette économie d'eau et trois ampoules LED. Le budget dédié à l'achat de ce kit est le suivant : 575€ avec une remise de 26 à 51% sur les articles.

Dans le cas où plus de 30 personnes seraient intéressées par un kit, un formulaire d'inscription sera mis à disposition pour réaliser une nouvelle commande et les déposer à la mairie.

6. Mesure d'accompagnement à la mobilité douce : aide à l'achat de vélos électriques pour les riverains

L'accompagnement Wimoov a été présenté plus en détail avec les différents coûts associés. Le comité a fait remarquer que cet accompagnement est trop lourd pour les personnes souhaitant bénéficier de la dotation d'achat sans bénéficier d'un accompagnement avec entretien ou échanges téléphoniques. Pour ses personnes, la prise d'information lors d'un forum serait suffisante et cela permettrait de proposer une dotation plus importante par riverain ou de proposer cette dotation à plus de personne.

L'accompagnement pourrait être envisagé uniquement pour les personnes souhaitant se faire accompagner mais ne serait pas obligatoire.

La solution d'électrification de vélo musculaire développée par l'entreprise Reebike a été présentée. L'électrification du vélo se fait par la roue. Le prix de gros pour l'achat de 26 kits d'électrification est évalué à 11300€. Pour donner suite à une question du comité, BayWa r.e. se renseignera auprès de Reebike concernant la performance du vélo en fonction du dénivelé.

La mise en place de la dotation d'achat est donc à étudier en prenant en compte l'ensemble des vendeurs de cycles du territoire afin de faire fonctionner les commerces locaux.

L'équipe BayWa r.e. recensera les personnes intéressées par cette mesure lors du forum du 26/10.

7. Mesure d'accompagnement : Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale

La compétence eau pluviale revenant à la commune, la faisabilité juridique de la mesure est à valider. La décision de mise en place de cette mesure est reportée pour se concentrer dans un premier temps prioritairement sur les autres propositions. Un retour d'expérience pourra néanmoins être demandé à l'agence de l'eau Loire Bretagne car celle-ci a déjà mis en place ce type de mesure sur une EPCI.

8. Mesure d'accompagnement : proposer une balade ou jeu de piste numérique comprenant l'espace naturel du champ de tir/ les éoliennes

Cette mesure est jugée trop chère et non pertinente sur le territoire.

9. Aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques

Les membres du comité ayant montré un intérêt particulier à une mesure visant à mettre en place une aide à l'achat de panneaux photovoltaïques. Les kits d'autoconsommation Plug&Play de BEEM Energy ont été présentés.

La mesure validée par le comité qui sera mise en place est la suivante :

Une aide à l'achat partielle du kit BEEM ON d'une puissance de 460 W avec une production annuelle estimée de 570 kWh. Il peut s'installer au sol ou au mur (les éléments de fixation sont fournis exceptés les vis dans le cas d'une installation au mur et le lestage dans le cas d'une installation au sol).



Le panneau photovoltaïque est garanti 25 ans. BEEM Energy offre un service client en direct et remplace le panneau en cas de dysfonctionnement irréversible. La fin de vie du panneau solaire est gérée par l'association SOREN et permet de recycler une grande partie du panneau.

Pour en savoir plus sur le kit en question : [Station solaire Beem On – Beem Energy](#)

L'aide partielle consiste à fournir un code promo unique aux riverains pour acheter un kit BEEM ON à 100€ au lieu de 599€ (prix public). Plus grand sera le nombre d'acheteurs, plus bas sera le prix final négocié par panneaux. La différence de prix sera versée à BEEM Energy par BayWa re.

L'équipe BayWa re présentera le kit lors du forum Energie et Mobilité du 26/10 et pourra recenser les coordonnées des personnes intéressées.

Une aide à l'achat totale pourra être mise en place pour les foyers très modestes à modestes.

11. Choix d'une date pour la cinquième réunion du comité

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu le jeudi 12 décembre à 18h30.